

Certificat Français du Fundraising

Première formation certifiante en France dans
le métier de développement des ressources

Qu'est-ce que le Certificat Français de Fundraising ?

Première formation certifiante en France dans le métier de développement des ressources, le Certificat Français du Fundraising est une étape clef pour tout professionnel du secteur non-marchand.

Menée en partenariat avec l'ESSEC, une des plus prestigieuses écoles européennes de management, le Certificat valorise votre métier de fundraiser et fait progresser la connaissance globale de cette profession. Il s'agit d'une réelle opportunité d'aller plus loin dans une démarche de professionnalisation et de gagner ainsi en efficacité dans le développement de votre association, de votre fondation, de votre établissement...

A qui s'adresse-t-il ?

Aux professionnels de la collecte de fonds

Le certificat s'adresse en priorité à des professionnels impliqués dans la collecte de fonds au sein d'une organisation d'intérêt général, qu'elle soit caritative, sociale, liée à l'enseignement ou encore à la culture et à la recherche.

Aux futurs professionnels de la collecte de fonds

Les promotions s'ouvrent aussi aux personnes travaillant dans d'autres secteurs et souhaitant acquérir des compétences pour s'orienter vers la collecte de fonds. Les candidatures feront l'objet d'une étude au cas par cas, par un jury composé de professionnels.

Quels sont les objectifs du CFF pour le candidat ?

- Obtenir un certificat professionnel de haut niveau reconnu au plan français et européen ;
- Accéder à une formation spécialisée vous permettant d'affiner vos compétences et vos connaissances ;
- Connaître l'environnement afin de mieux le maîtriser ;
- Acquérir des outils et des méthodes opérationnels directement exploitables au sein de votre organisation ;
- Découvrir, se ressourcer, progresser personnellement ;
- Renforcer votre fonction de fundraiser au sein de votre structure ;
- Augmenter votre employabilité dans le domaine du fundraising.



Quel est le programme ?

Le Certificat Français du Fundraising est bâti autour de 10 modules, qui seront enseignés sur 12 jours et concentrés sur une période de 5 mois.

Les critères d'obtention du Certificat sont liés à l'assiduité d'une part et à la réussite de l'examen sur table et de la présentation orale du projet participatif de fundraising.

Travail préparatoire - pré-projet personnel de fundraising :

Pré-projet de quelques pages à rendre avant **le 5 juillet 2012**, il sera ensuite étudié par le jury et pourra faire partie des pré-projets sélectionnés pour les travaux de groupes des étudiants.

Objectif pédagogique du projet stratégique de fundraising (PSF) :

Travailler à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action répondant à une problématique professionnelle.

Les groupes, constitués de 3 personnes, bénéficieront de l'accompagnement d'un expert au long de la formation. La présentation orale du PSF clôturera la formation et fera l'objet d'un suivi tout au long de la formation au travers des "ateliers Projet stratégique de fundraising".

Attention ! Chaque étudiant ne travaillera pas sur son projet professionnel, mais sur un projet choisi par le jury (parmi ceux proposés par les candidats). Ceci dans le but de mutualiser les bonnes pratiques, de proposer des recommandations et de savoir s'adapter à différentes problématiques.

Comment financer cette formation ?

Que vous soyez salarié ou professionnel indépendant, le Certificat Français du Fundraising peut être pris en charge, au moins partiellement, au titre de la formation professionnelle. Si vous souhaitez que ce Certificat soit pris en charge par un organisme type OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), merci de faire les demandes auprès de l'organisme en question.

Au moment de l'acceptation de votre dossier par le jury de sélection composé de professionnels de l'Association Française des Fundraisers et de l'ESSEC, nous serons en mesure de vous fournir les éléments suivants :

- Facture
- Convention de formation
- Programme détaillé de la formation.

Pensez également à utiliser votre DIF (Droit Individuel à la Formation).

Plus d'informations sur : www.droit-individuel-formation.fr

EFA Certification



Le Certificat Français du Fundraising bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance européenne grâce à l'accréditation « EFA certification » répondant aux critères déterminés en termes de contenu pédagogique et de qualité de l'enseignement.

« EFA Certification » est le premier certificat européen pour les professionnels du secteur non marchand. Il permet aux collecteurs de fonds, où qu'ils soient en Europe, de pouvoir suivre une formation professionnalisante de haut niveau.

Quelles sont les conditions pour présenter sa candidature ?

- Être Bac + 4 ou Bac + 2 avec **5 ans minimum d'expérience professionnelle**
- Justifier de 6 mois d'expérience associative ou d'une expérience professionnelle significative dans un domaine se rapprochant du fundraising (marketing, communication...).
- Si vous êtes en reconversion ou en recherche d'emploi, **il vous faut avoir un terrain d'étude pour réaliser votre projet stratégique de fundraising** (au travers d'un engagement bénévole par exemple).

Quelles sont les procédures d'admission ?

L'admission au Certificat Français du Fundraising nécessite pour chaque candidat la présentation d'un dossier de candidature.

- **Date limite de réception des dossiers : 5 juillet 2012**
- **Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'AFF (attention, plusieurs documents sont à joindre) : www.fundraisers.fr**

Tous les dossiers complétés doivent être envoyés par mail à yaele@fundraisers.fr
ET

par courrier à : Association Française des Fundraisers, 6 rue de Londres, 75009 Paris.

Un jury se réunira mi-juillet et désignera les candidatures acceptées.

Quelles sont les conditions pour obtenir la validation du CFF ?

Les critères d'obtention du Certificat sont liés à l'assiduité de l'étudiant d'une part, et à la réussite de son examen sur table ainsi que de sa présentation orale du projet participatif de fundraising.



Association Française des
Fundraisers

6 rue de Londres 75009 Paris

Tél : + 33 (0)1 43 73 34 65 Fax : +33(0)1 43 49 68 77

www.fundraisers.fr

Centre de formation agréé par la région Ile-de-France N° d'agrément : 11753860375

ESSEC
BUSINESS SCHOOL

ESSEC Executive Education

cnit - BP 230 - 92053 Paris la Défense - France

Tél. : + 33(0)1 46 92 49 00 Fax: + 33(0)1 46 92 49 91

www.essec.fr/eme

site de la chaire entrepreneuriat social :

www.essec-entrep-social.com



Certificat Français du Fundraising

Première formation certifiante en France dans
le métier de développement des ressources

Tarif de la formation 2012/2013 :

4800 € HT net de taxes*,

comprenant l'ensemble des frais pédagogiques

L'Association Française des Fundraisers est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 11 75 38 60 375.

Le CFF peut être pris en charge par votre **OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé type FAFIEC, AGEFOS, AFDAS...).

Cette formation est également éligible à la formation professionnelle et donc déductible du **1% formation**.

Vous pouvez également l'utiliser dans le cadre de votre **DIF** (Droit Individuel à la Formation).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre service des ressources humaines ou à nous contacter pour plus de détails (01 43 73 34 65 - info@fundraisers.fr)

* L'AFF étant organisme de formation agréé, les journées de formation de l'AFF ne sont pas assujetties à la TVA.